

# Procès verbal de la réunion de la CCATM

## 1. Lieu et date

Administration communale de Bovigny, le 18 novembre 2014 à 20h : réunion de la CCATM

## 2. Présences

*Présent(e)s* : Gandjean Marc, Huet Auguste, Amory Bruno, ~~Léonard Willy~~, Massard Jean-Marie, ~~Tourteau Isabelle~~, ~~Creppe François~~, ~~Caprasse Brigitte~~, Schroeder Diane, Neysen Antoine, ~~Jacoby Sebastian~~, George Amélie, ~~Bissen Bernard~~, Melchior Jean-Louis, Portzenheim Didier, Dechène Marc, ~~Monvoisin Pierre~~, ~~Andrieu Guy~~, Wangen Jean-Michel, ~~Moutschen Benoit~~, Everbecq Thérèse, Meunier Michel, ~~Hennuy Marc~~, Haan Michel, ~~Neve Michel~~, Louis Gédric, Gobeaux Frédérick, ~~Tourteau Claude~~, Syne José, ~~Lejeune Jules~~ (échevin), Noémie Ralet (CATU).

*Excusé(e)s* : Léonard Willy, Tourteau Isabelle, Creppe François, Caprasse Brigitte, Neve Michel, Lejeune Jules.

*Invité(es) présent(es)* : Benjamin Godfrin, architecte du bureau Alinea Ter (Auteur de projet).

## 3. Mot d'accueil du président

## 4. Approbation des PV des réunions précédentes

Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 octobre 2014 moyennant la suppression de la phrase « tout en tenant compte des différents pôles d'activités » à la fin du premier alinéa au point 5 du PV.

## 5. Présentation du projet de revitalisation urbaine sur le site du PCA dit « Bastin » par Mr Godfrin, du bureau Alinea Ter, auteur de projet.

## 6. Remarques de la CCATM sur ce projet

Suite à la présentation du projet par l'auteur de projet, les remarques des membres de la CCATM sont les suivantes :

- il faudra prévoir davantage de places de parking à proximité des cabinets médicaux,
- la phase 1 devra comprendre l'intégralité de la liaison piétonne vers la gare. Elle ne pourra pas être morcelée en différentes phases sinon elle ne sera pas utilisée par les habitants.
- Permettre aux bus du TEC de faire une boucle par le site du PCA Bastin est intéressant mais il faudra prêter attention au rayon de braquage.
- Les jardins de la barre de logement situés devant la résidence service sont mal orientés (peu d'ensoleillement). Il serait préférable de les placer devant les logements.

Remarques de la CCATM concernant le bâtiment C (barre de logement à gauche de la résidence service) :

- Pour permettre aux utilisateurs de la place publique de profiter du paysage, le bâtiment ne sera pas monolithique et présentera des percées vers l'arrière du site.

## **7. Divers**

Amélie George, membre de la CCATM interroge la conseillère en aménagement et urbanisme à propos du suivi de la réflexion de la CCATM sur le RGBSR et la sécurité dans les villages.

Après vérifications :

- La réflexion sur le RGBSR sera transmise en temps voulu à l'auteur de projet du schéma de structure communale.
- Les résultats des enquêtes menées il y a quelques années dans les différents villages et la réflexion qui s'en suivit sur la sécurité dans les villages seront proposés au Collège communal en vue d'en tenir compte dans l'idée d'un plan de mobilité global.

## **8. Le président clôture la réunion à 22h05**

La Secrétaire

Noémie Ralet

Le Président

José Syne

